

DEPARTEMENT DE LA SOMME
CONSEIL GENERAL
ARCHIVES DEPARTEMENTALES

FONDS DE LA PREFECTURE DE LA SOMME

Assistance sociale

Pupilles de l'Etat

Demandes de permis de circuler (1940-1945)

1939-1962

Répertoire numérique détaillé

58 W

réalisé par
Céline PERRON, archiviste stagiaire en master «Métiers des archives et technologies
appliquées », Université de Picardie Jules Verne d'Amiens,

sous le contrôle scientifique de
Arnaud ESPEL, Attaché de conservation du patrimoine,

et sous la direction de
Olivier de SOLAN, Conservateur du patrimoine, directeur

Amiens, 2012

SOMMAIRE

Introduction	page 3
Bibliographie	page 6
Sources complémentaires	page 7
Répertoire numérique détaillé	page 8
• Assistance sociale	page 8
Assistance aux enfants mineurs	page 8
Fonctionnement général	page 8
Commissions statuant sur les demandes de prestations	page 8
Mesures d'aides	page 9
<i>Tuteurs aux allocations familiales</i>	
Mesures de protection	page 9
<i>Pupilles de l'Etat</i>	
Santé maternelle et infantile	page 11
<i>Grossesse et naissance</i>	
<i>Allocations familiales</i>	
Etablissements accueillant des enfants de façon permanente ou de jour	page 12
<i>Colonies de vacances</i>	
<i>Hôpitaux</i>	
<i>Etablissements de rééducation et établissements « disciplinaires »</i>	
Assistance aux personnes majeures	page 16
<i>Personnes âgées</i>	
<i>Personnes démunies</i>	
Hôpitaux	page 16
• Période d'Occupation : permis de circuler	page 17
Lexique	page 18

INTRODUCTION

Présentation du fonds

Le versement 58 W émane de la Préfecture de la Somme. Il provient plus précisément de la 1^{ère} division, 1^{er} bureau et en grande partie de la 3^{ème} division, 2^{ème} bureau gérant l'aide sociale. Son importance matérielle est de 1.50 m.l. Il se compose de 116 articles.

Il concerne des sujets très variés suite au bordereau de versement complété. Ainsi, il aborde trois thématiques différentes. Il concerne à la fois l'aide sociale dont l'assistance à la famille et à l'enfant, ainsi qu'aux personnes âgées et démunies. Il traite également des statistiques hospitalières et deux articles abordent le sujet des permissions de circuler pendant la guerre. Les documents s'échelonnent de 1939 à 1962. Les documents de 1939, bien qu'antérieurs à la délimitation chronologique de la série W, ne peuvent être extraits de ce versement car ils constituent avec d'autres documents postérieurs à 1940 un dossier qu'il est impossible de scinder.

Au niveau de la typologie documentaire, le versement comprend des circulaires, instructions et ordonnances concernant notamment les allocations familiales ou encore l'aide aux mères de famille. On retrouve les procès-verbaux de diverses commissions attribuant des prestations sociales. Il contient également de nombreux états des sommes dues par la Préfecture pour l'aide aux pupilles de l'Etat (avec listes nominatives). D'autre part, le versement contient les cahiers de statistiques hospitalières annuels, ainsi que des demandes de permis de circuler datant de la période d'occupation dont certaines sont rédigées en allemand.

Histoire administrative

Ce versement composite témoigne de plusieurs des missions de la préfecture de l'époque : son rôle dans l'aide sociale et ses compétences temporaires propres à la période d'occupation de la Seconde Guerre Mondiale où la préfecture devient le pivot central du système de contrôle des forces allemandes.

La préfecture et l'aide sociale :

L'assistance sociale connaît son apogée sous la troisième République. En 1893 est votée la première grande loi d'Assistance Sociale : l'Aide Médicale Gratuite (AMG) qui reconnaît la nécessité de prise en charge par les communes des soins hospitaliers et à domicile des indigents. Les lois se multiplient par la suite : loi d'assistance à l'enfance en 1904 avec la création du service départemental de l'enfance dont les dépenses sont financées par les communes, les départements et l'Etat ; l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables en 1905 (placement en hospice ou attribution d'une pension) ; l'assistance aux femmes en couches privées de ressources (1913) et enfin l'assistance aux familles nombreuses dans la nécessité la même année. Dès 1932 seront créées les allocations familiales (loi du 11 mars 1932 pour les salariés de l'industrie et du commerce), la législation de 1938 va l'étendre à l'ensemble des salariés.

Après la Seconde Guerre Mondiale et la mise en place de l'Etat providence, les mesures de protection et d'aide sociale se multiplient : la création de la sécurité sociale en 1945 en est l'exemple le plus probant. La constitution de 1946 pour la IV^e République crée une obligation constitutionnelle d'assistance financière de la collectivité envers les personnes exposées aux risques sociaux les plus importants (enfants, femmes, personnes âgées).

Les pupilles de l'Etat :

Les pupilles de l'Etat sont des mineurs confiés par décision de justice au service de l'aide sociale à l'enfance. L'autorité parentale est alors exercée par le préfet qui devient dès lors le tuteur de l'enfant, et par un conseil de famille. Les pupilles de l'Etat sont les seuls mineurs qui soient adoptables. Il faut les distinguer des enfants placés, retirés à leur famille pour des raisons économiques ou sociales tandis que les pupilles de l'Etat sont des enfants privés de leur soutien naturel : ce sont des enfants abandonnés ou orphelins.

Dans les deux cas, ils sont pris en charge par l'Assistance publique gérée par la direction départementale de la population par délégation du préfet. L'assistance publique a été organisée par la loi du 10 janvier 1849 pour venir en aide aux orphelins et aux enfants abandonnés. Elle est devenue l'Aide sociale depuis la loi du 31 décembre 1954. Depuis la loi de décentralisation de 1983, ces dossiers sont gérés par la direction de l'enfance et de la famille du Conseil général, service de l'aide sociale à l'enfance.

Classement du fonds

Le versement présentait des dossiers homogènes, parfois classés antéchronologiquement ou par ordre alphabétique.

Quelques dossiers ont été classés différemment afin de faciliter les recherches. Les dossiers des établissements hospitaliers ont ainsi été reclassés par typologie d'établissements hospitaliers et par département ; les dossiers de demandes de carte sociale des économiquement faibles reclassés par ordre alphabétique patronymique quand ce n'était plus le cas ; les liasses des établissements scolaires des pupilles de l'Etat ont été réparties par typologie d'établissement ; et les demandes d'allocations pour femmes en couche et allocation allaitement reclassées par ordre alphabétique patronymique. Les dossiers de demandes de permis de circulation datant de la période d'Occupation ont été également réorganisés alphabétiquement par patronyme ou par noms de sociétés et entreprises.

Le plan de classement respecte l'ordre des parties figurant sur le bordereau de versement : une première partie concernant l'aide sociale, avec un métrage linéaire important à propos des pupilles de l'Etat ; et une deuxième partie présente les demandes de permis de circuler pendant la guerre.

Le classement suit également dans la mesure du possible la circulaire AD 98-6 du 6 juillet 1998 concernant le traitement des archives produites dans le cadre de l'aide sociale en faveur des mineurs.

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'aux termes du Code du patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application de délais spéciaux. Certains documents de ce versement contenant des informations d'ordre médical ne seront communicables qu'au terme de 120 ans après la naissance des individus. Certains documents contiennent des informations d'ordre privé, néanmoins le délai de communicabilité étant échu, ils sont à présent librement communicables.

Ce versement est immédiatement communicable.

L'article 58W35 sera communicable en 2051.

Bibliographie

- **Ouvrages généraux et spécialisés:**

- *Les institutions et œuvres sociales et charitables : Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme*, Union Régionale Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociale, Lille, 1952. **(Cote des Archives de la Somme : BIB DA 2810)**
- BLOCH (C.), *L'assistance publique. Instruction, recueil de textes et notes*, Paris, Imprimerie nationale, 1909. **(Cote des Archives de la Somme : 8°1602)**
- CHARLATE (F.), « Berck sur Mer, station médicale », *Histoire des sciences médicales*, tome XXXIX, n°3, 2005
(<http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx2005x039x003/HSMx2005x039x003x0267.pdf>)
- CHAUVAUD (F.), *Histoire de la souffrance sociale XVIIe-XXe siècle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2007. **(Cote des Archives de la Somme : 8°4495)**
- Inspection de l'assistance publique, *Assistance aux femmes en couches (lois des 17 juin et 30 juillet 1913)*, Amiens, imprimerie du Progrès de la Somme, 1915. **(Cote des Archives de la Somme : BR 450)**

- **Sites web :**

- Portail enfants en justice : <http://www.enfantsenjustice.fr/public/index.html>

SOURCES COMPLEMENTAIRES

1. Archives Nationales, site de Fontainebleau

- 19760175** Santé ; Direction de l'Action Sociale ; Sous direction de la Famille, de l'Enfance et de la Vie Sociale ; Bureau Enfance, Jeunesse, 1854-1976.
- 19940424** Santé ; Direction de l'Action Sociale ; Sous direction de la Famille, de l'Enfance et de la Vie Sociale ; Bureau Enfance, Jeunesse, 1955-1990.
- 19960011** Santé ; Direction de l'Action Sociale ; Sous direction de la Famille, de l'Enfance et de la Vie Sociale ; Bureau Enfance, Jeunesse, 1927-1995

2. Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix

- 2002078017** Somme (80) :
- Association régionale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence à Lille
 - Centre d'accueil pour mineurs délinquants d'Amiens : correspondance (1951)
 - Institut médico-pédagogique de Péronne : correspondance, fiche technique de présentation (1951-1952).
 - Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la Somme, Foyer éducatif Picard à Amiens : correspondance (1954).
 - Oeuvre des pupilles de l'école publique de la Somme, Institut médico-pédagogique de Grand-Laviers par Abbeville : correspondance, demande d'agrément, note de présentation (1959).
 - Etablissement Le « Bon pasteur » d'Amiens (1964-1965).

3. Archives départementales de la Somme

Série X

- 3 X** Assistance sociale, dossiers individuels des pupilles de l'Etat (1800-1940).

Série W

- 65 W** Accueil, aide médicale ; hôpitaux et hospices ; soins médicaux ; pharmacies ; commissions sanitaires. 1939-1962
- 84 W** Registres d'enfants assistés et de pupilles. 1938-1986
- 1465 W** Versement de l'Aide Sociale à l'Enfance (1941-1950) : Dossiers de personnes admises au service de l'ASE.

4. Archives municipales et communautaires d'Amiens Métropole

Série Q

Sous-série 2Q

- 2 Q 1** Maisons de charité, orphelinat et ouvroir. 1919-1959

Sous-série 3Q

- 3Q8** Sourds-muets, aveugles, institution 1919-1943
- 3Q9** Aliénés 1919-1982

Sous-série 4Q

4Q3	Institutions diverses	1946-1951
------------	-----------------------	-----------

Sous-série 5Q

5Q13	Assistance aux vieillards	1919-1963
-------------	---------------------------	-----------

5Q15	Assistance aux femmes en couche	1919-1951
-------------	---------------------------------	-----------

5Q18	Enfants assistés, assistance publique	1919-1958
-------------	---------------------------------------	-----------

REPertoire NUMERIQUE

ASSISTANCE SOCIALE

Assistance aux mineurs

Fonctionnement général

Circulaires et réglementation

- 58W1** Assistance sociale : circulaires ministérielles (1942-1950), notes (1943, 1951), ordonnance (1944), décrets ministériels (1948, 1950) **1942-1951**
- 58W2** Allocations familiales. - Réglementation générale : lois (1942-1951), arrêté interministériel (1943, 1951), ordonnance (1945), circulaires (1941-1951), *Manuel pratique des allocations familiales* du Comité central des allocations familiales, correspondance (1941-1949), livret *Les droits des familles* de l'Alliance nationale contre la dépopulation (1947). Réglementation particulière à la période de la Seconde Guerre mondiale, versement des allocations aux familles de victimes civiles de guerre (veuves de guerre, travailleurs déportés et travailleurs pour le compte de l'autorité allemande dans la zone occupée, otages, internés, fusillés, accidentés du travail, réfractaires du travail obligatoire) et travailleurs employés par les forces alliées en France : loi (1942-1943), circulaires (1944-1945), arrêtés (1943), notes, correspondance (1942-1944). **1941-1951**
- 58W3** Caisse nationale des retraites pour la vieillesse et caisse d'assurance en cas de décès¹. - Attribution d'une dot à des filles d'assurés : circulaires préfectorales, notes. **1942-1953**

Commissions statuant sur les demandes de prestations

- 58W4** Commission départementale statuant sur les personnes ne pouvant exercer une activité professionnelle. - Instructions : décret (1946), circulaire (1946) ; composition de la commission : arrêté (1947), correspondance (1947-1951) ; nomination des membres : documents préparatoires (1947), notes (1947), correspondance (1947), arrêtés préfectoraux (1947-1950) ; réunion de la commission départementale : procès-verbal de réunion (1947), liste nominative des cas soumis (1947), correspondance (1947) **1946-1951**

¹ En 1949, ces deux caisses fusionnent pour former la Caisse Nationale d'assurance sur la Vie.

Mesures d'aide

Tuteurs aux allocations familiales

- 58W5** Rôle et fonction : feuillet documentaire « Le tuteur aux allocations familiales » (1943), circulaire (1948), correspondance (1943-1945). **1943-1948**
- 58W6** Commission départementale. - Etude des modalités d'application de la loi du 18 novembre 1942 relative au bon emploi des allocations familiales et de la délégation familiale des prisonniers de guerre et relative aux tuteurs des allocations familiales, réunion du 20 avril 1943 : procès-verbal (1943), note (1943), compte-rendu de réunion (1943), brouillons de compte-rendu de réunion (1943), correspondance (1943). **1943**
- 58W7** Dossiers de tutelle aux prestations sociales pour les enfants. - Désignation des tuteurs² : arrêté préfectoral (1944-1946), correspondance (1944-1947). **1944-1947**

Mesures de protection

Pupilles de l'Etat³

- 58W8** Deniers pupillaires⁴. - Pupilles soldats et pupilles sous les drapeaux. Pupilles placés dans les écoles (avec liste nominative) : états des frais. **1950**
- 58W9-10** Frais individuels des pupilles. **1949-1950**
- 58W9** Département de la Somme : bons individuels pour les objets d'habillement ou de chaussures (1949), relevés des fournitures (1950), factures (1950).
- 58W10** Bordereaux des dépenses à rembourser et états des sommes dues (avec listes nominatives, 1949-1950) : département de l'Aube ; département des Bouches-du-Rhône ; département de Corrèze ; département de Haute-Vienne ; département de Maine-et-Loire ; département du Nord ; département de l'Yonne ; département des Yvelines.
- 58W11-12** Paiement des nourrices : état des cotisations versées par l'assistance publique. **1949-1950**

² Les dossiers ont été classés par alphabétiquement par noms de familles.

³ Voir également la partie sur les établissements d'accueil permanent ou de jour où on trouvera des informations sur les pupilles l'Etat envoyés en colonies de vacances, hospitalisés ou placés dans des établissements « d'enfance surveillée ».

⁴ Etat nominatif des versements d'argent de poche des pupilles.

- 58W11** Amiens. - Œuvre des crèches de la ville d'Amiens (1950).
Crèche Saint-Leu (1950).
- 58W12** Paris (VII^e arrondissement). - Oeuvre de la Nouvelle Etoile
(1949-1950)
- 58W13-30** Enseignement, scolarisation des pupilles : états des frais (avec listes
nominatives), factures.

1950

58W13-19 Enseignement primaire et secondaire.

- 58W13** Abbeville. - Ecoles, collèges et lycées.
- 58W14** Amiens. - Ecoles, collèges et lycées. Ecole
Robert-Ledoux. Maison Sainte-Philomène.
- 58W15** Corbie. - Ecole primaire supérieure. Collège
moderne mixte.
- 58W16** Domart-en-Ponthieu. - Cours complémentaire
et pensionnat.
- 58W17** Doullens. - Cours complémentaire de Filles.
- 58W18** Montdidier. - Cours complémentaire de
l'école de Filles.
- 58W19** Poix. - Ecole de Garçons et de Filles.

58W20-29 Enseignement professionnel.

58W20-24 Région Picardie.

- 58W20** Amiens. - Ecoles d'assistantes
sociales de Picardie. Ecole des
métiers de la société industrielle.
- 58W21** Compiègne (Oise). - Centre
d'apprentissage féminin.
- 58W22** Corbie. - Ecole ménagère Sainte-
Colette.
- 58W23** Feuquières-en-Vimeu. - Cours
commercial du Vimeu
- 58W24** Rouvroy-les-Merles (Oise). -
Centre d'apprentissage agricole
interdépartemental.

58W25-29 Départements hors Picardie.

- 58W25** Egletons (Corrèze). - Ecole
d'apprentissage.
- 58W26** Fayl-Billot (Haute-Marne). - Ecole
nationale d'Osiériculture et de
Vannerie.
- 58W27** Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-
Vienne). - Ecole ménagère rurale de
la Faye.
- 58W28** Toulon (Var). - Ecole de la Marine

Nationale.

58W29 Paris. - Ecole Centrale de Puériculture. Ecole d'Enseignement Technique Féminin.

58W30 Enseignement pour public empêché. - Institution nationale des jeunes aveugles et sourds-muets.

58W31-32 Foyers des pupilles de l'Etat : état des frais de séjours.

1950-1951

58W31 Amiens. - Foyer de l'hospice Saint-Charles. Orphelinat Ryder, 287 route de Paris (1950). Foyer des pupilles, 43 rue Laurendeau (1950). Patronage des enfants moralement abandonnés (1950).

58W32 Friville-Escarbotin. - "Maison des petits", fondation Andrade Bellomet, château de Friville (Somme, 1950).

Santé maternelle et infantile

Grossesse et naissance

58W33 Assistance aux femmes en couche. - Instructions : extrait du décret du 15 octobre 1940, exemples de fiches de renseignement à faire remplir lors de la demande de prestation, correspondance (1942). Conseil supérieur d'assistance en France : dossiers individuels de demandes d'admission à l'allocation allaitement (1939-1947). Assistées : état des dépenses de l'assistance aux femmes en couches et des primes d'allaitement des assistées réfugiées (1944-1946), bordereaux récapitulatifs des bénéficiaires de l'assistance aux femmes en couches sans domicile de secours (listes nominatives, 1945), correspondance (1944-1946).

1939-1947

58W34 Protection de la naissance. - Maternité d'Airaines (Somme) : état des sommes dues pour frais de séjour à l'hôpital.

1950

Allocations familiales

58W35-38 Cahiers des allocations allouées par famille (avec listes nominatives, [av.1949])⁵.

[av.1949]

58W35-37 Département de la Somme

58W35 Cantons de A à B

58W36 Cantons de D à Q

58W37 Cantons de R à V.

58W38 Autres départements.

⁵ Les dossiers sont classés par ordre alphabétique de cantons.

Etablissements accueillant des enfants⁶ de façon permanente ou de jour

Colonies de vacances

- 58W39-43** Colonies de vacances. - Remboursement des frais de séjour aux établissements organisateurs (avec listes nominatives). **1950**
- 58W39-41** Département de la Somme.
- 58W39** Amiens. - Centre du bâtiment d'Amiens, séjour en une colonie de vacances à Vesoul (Haute-Saône). Centre féminin d'apprentissage d'Amiens. Œuvre des pupilles de l'école publique d'Amiens, séjours des 8 à 14 ans en colonies de vacances.
- 58W40** Usine de Méaulte. - Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Nord, séjour en colonie de vacances à l'Ile-de-Natz (Finistère).
- 58W41** Ribemont-Méricourt. - Foyal rural, séjour en colonie de vacances à Mers-les-Bains.
- 58W42** Département de Seine-Saint-Denis. - Société Espérance de Saint-Ouen, séjour des filles à Derrière-le-Mont (Doubs); séjour des garçons à Villers-Bocage (Calvados).
- 58W43** Département de Seine-et-Marne. - Maison des Enfants des Cheminots, cure et école de plein air du parc de la Vigne à Crouy-sur-Ourcq.

Hospitalisation

- 58W44-103** Hospitalisation et soins : états des sommes à rembourser (avec listes nominatives). **1950**
- 58W44-69** Etablissements de soins, hôpitaux et hospices civils
- 58W44** Département de l'Aisne. - Hospice de laon.
- 58W45** Département du Gers.- Hospice d'Auch.
- 58W46** Département du Maine-et-Loire. - Centre hospitalier régional d'Angers.
- 58W47** Département de la Meurthe-et-Moselle. - Hospices civils de Nancy.

⁶ Enfants bénéficiaires de l'aide social et pupilles de l'Etat

- 58W48** Département de l'Oise. - Hospices civils de Beauvais, établissements hospitaliers de Compiègne.
- 58W49** Paris. - Association d'assistance aux blessés nerveux de la guerre. Les maisons des blessés du poumon, cité sanitaire de Clairvivre (XIII^e arrondissement).
- 58W50-51** Département du Pas-de-Calais.
- 58W50** Arras. - Institution des sourds-muets et des aveugles d'Arras.
- 58W51** Berck-sur-Mer. - Hôpital civil. Fondation franco-américaine, œuvre des petits allongés de l'hôpital Pasteur.
- 58W52-68** Département de la Somme.
- 58W52** Centre hospitalier d'Abbeville.
- 58W53** Hôpital-hospice d'Albert
- 58W54** Amiens. - Nouvel hôpital. Hospice Saint-Victor.
- 58W55** Hospice de Bacouel.
- 58W56** Hospice de Beauval.
- 58W57** Hospice de Bourdon.
- 58W58** Soins médicaux à domicile par une auxiliaire médicale de Cagny.
- 58W59** Hospice de Conty.
- 58W60** Hôpital-hospice de Corbie.
- 58W61** Hôpital-hospice de Doullens.
- 58W62** Hospice d'Harbonnières
- 58W63** Hôpital de Montdidier.
- 58W64** Hôpital-hospice et institut médico-psycho-pédagogique de Péronne.
- 58W65** Hôpitaux de Roye.
- 58W66** Hôpitaux-hospice de Rue.
- 58W67** Hôpital-hospice de Saint-Riquier.
- 58W68** Hôpital-hospice de Warloy-Baillon.
- 58W69** Département des Vosges. - Hôpital-hospice de Senonts.
- 58W71-82** Etablissements psychiatriques.
- 58W70** Département de l'Aisne. - Hôpital psychiatrique de l'Aisne.
- 58W71** Département de l'Eure. - Hôpital psychiatrique de Navarre à Evreux.

- 58W72** Département de Haute-Marne. - Hôpital psychiatrique départemental de Saint-Dizier.
- 58W73** Département de Haute-Vienne. - Hôpital psychiatrique départemental de Naugeat-Limoges.
- 58W74** Département de Maine-et-Loire. - Hôpital psychiatrique de Saint-Gemmes-sur-Loire.
- 58W75** Département de la Marne. - Institut médico-pédagogique du Châlons-sur-Marne.
- 58W76** Département de Meurthe-et-Moselle. - Hôpital psychiatrique de Maréville. Centre psychothérapique de Nancy.
- 58W77** Département du Nord. - Institut médico-pédagogique et médico-psychologique d'Armentières. Maison de Santé des Frères de Saint-Jean-de-Dieu à Saint-André.
- 58W78** Département de l'Oise. - Hôpital psychiatrique interdépartemental de Clermont.
- 58W79** Département du Pas-de-Calais. Asile-Hospice et hôpital psychiatrique de Saint-Venant.
- 58W80** Département de la Somme. - Hôpital psychiatrique de Dury-les-Amiens. Institut Médico-psycho-Pédagogique de Péronne.
- 58W81** Département de Vaucluse. - Hôpital psychiatrique départemental de Montdevergues.
- 58W82** Département des Yvelines. - Institut médico-pédagogique Le Ranelagh à Versailles.
- 58W83-103** Etablissements de soins et de repos.
- 58W83** Etablissement interdépartemental. Sanatorium de l'Aisne et de la Somme à Saint-Gobain.
- 58W84** Département de l'Allier. - Aérium de la Charité de Lavault-Sainte-Anne.
- 58W85** Département des Bouches-du-Rhône. - Préventorium Saint-Joseph-du-Cabot à Marseille.

- 58W86** Département du Calvados. - Sanatorium départemental de Saint-Sever.
- 58W87** Département de l'Essonne. - Maison Sainte-Hélène à Epinay-sous-Sénart.
- 58W88** Département du Gers. - Préventorium de Monferran-Savès
- 58W89** Département de Haute-Garonne. - Aérium L'Essor de Saint-Ignan.
- 58W90** Département des Hautes-Pyrénées. - Association Guillaume Roland à Guchen (préventorium).
- 58W91** Département du Haut-Rhin. - Maison de repos, de convalescence et de régime des Trois-Epis.
- 58W92** Département de Haute-Savoie. - Association « Championnet et le repos à la montagne », assimilée à un préventorium à Megève.
- 58W93** Département du Nord. - Aérium Gustave Dron à Marcoing. Préventorium « Maison des enfants » de Trélon.
- 58W94** Département de l'Oise. - Aérium de garçons de la Faisanderie de Compiègne
- 58W95-97** Département du Pas-de-Calais.
- 58W95** Berck-Plage. - Sanatorium de l'institut Calot. Sanatorium Villasylvia.
- 58W96** Arras. - Préventorium de Sainte-Catherine-lez-Arras.
- 58W97** Camiers. - Préventorium Institut Albert Calmette.
- 58W98-101** Département des Pyrénées-Atlantiques.
- 58W98** Bricous. - Sanatorium « Biarritzénia » privé et agréé pour jeunes gens.
- 58W99** Cambo. - Sanatorium Mariena.
- 58W100** Jurançon. - Préventorium "Bel Air". Préventorium « Nid Béarnais ».
- 58W101** Pau. - Sanatorium des Pyrénées.

- 58W102** Département de Seine-et-Marne. - Œuvre des Enfants Tuberculeux, établissement d'Ormesson.
- 58W103** Département de la Somme. - Préventorium de Valloires. Maison de retraite La Neuville d'Amiens.

Etablissements de rééducation et établissements « disciplinaires »

- 58W104-107** Etablissements « d'éducation surveillée » et établissements « disciplinaires » : états des sommes à rembourser pour les frais de séjours (avec listes nominatives). **1950**
- 58W104** Département de l'Orne. - La solitude des petits châtelets d'Alençon.
- 58W105** Département du Pas-de-Calais. - Etablissement du « Bon Pasteur » à Saint-Omer.
- 58W106** Département de Seine-Maritime. - Centre départemental de rééducation d'Aumale.
- 58W107** Département de la Somme. - Etablissement du « Bon Pasteur » à Amiens.

Assistance aux personnes majeures

- 58W108** Assistance aux personnes âgées, infirmes et incurables privés de ressources. - Etats des frais de séjour des assistés (avec listes nominatives) : hospice public de Fouilloy (Somme) ; maison de retraite Hippolyte Noiret à Fouilloy (Somme) ; hospice public de Frocourt (Somme) ; hospice de Warloy-Baillon (Somme) ; hôpital-hospice Victor-Morel de Campagne-les-Hesdin et « La Chartreuse » de Neuville-sous-Montreuil (Pas-de-Calais). **1950**
- 58W109-111** Assistance aux personnes démunies : dossiers de demandes de carte sociale des économiquement faibles (présence des cartes sociales avec photo d'identité et d'extraits d'actes de naissance)⁷. **1950-1962**
- 58W109** Dossiers de A à D
- 58W110** Dossiers de F à L
- 58W111** Dossiers de M à V

Hôpitaux

- 58W112** Statistiques hospitalières annuelles du département de la Somme. **1955-1961**

⁷ Les dossiers ont été classés par ordre alphabétique patronymique.

PERIODE D'OCCUPATION : PERMIS DE CIRCULER

58W113-116 Circulation, demandes d'autorisation de circuler : dossier de demande, correspondance.

1941-1945

58W113 Collectivités, entreprises, sociétés et associations.

58W114-116 Particuliers classés par noms usuels.

58W114 A à C

58W115 D à O

58W116 P à Z

Lexique

Aérium : établissement de repos au grand air. A l'origine, ils étaient destinés à accueillir des enfants ou adolescents dans des conditions intermédiaires entre celles des colonies de vacances, des préventoriiums et des écoles de plein air.

Institut médico-pédagogique : centre de soin et d'éducation spécialisée qui accueillent des enfants et des adolescents handicapés, présentant une déficience à prédominance intellectuelle liée à des troubles neuropsychiatriques. Aujourd'hui, ces centres s'appellent Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé (SEES).

Préventorium : institution accueillant des patients atteints de tuberculose n'ayant pas encore la forme active de la maladie.

Sanatorium : établissement spécialisé dans le traitement des différentes formes de tuberculoses.